

Recommandations Générales

Soyez prudents : Prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable.

Veiller à la météo locale avant tout départ.

Météo France : Tél. : 08 99 71 02 07 ou www.meteo.fr ou l'été auprès du **Point i** de Saint-Remèze, place de la Mairie : Tél. : 04 75 04 36 38

Respectez les milieux traversés, **les propriétés privées** mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Bien regarder aux traversées de route. On **évite tout feu**, la garrigue est trop vulnérable. **Fermez les clôtures**. Attention aux clôtures électriques. Les chiens sont tenus en laisse.

En période de chasse (de septembre à fin janvier) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération départementale de chasse de l'Ardèche.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : On évite de sortir des chemins balisés. Il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, on ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Ramassez vos ordures.

Dans la *Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche*, merci de respecter scrupuleusement la réglementation. Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : <http://ardeche.jimdo.com>

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu - 15 Police Secours - 17 Pompiers - 18 Général - 112

Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve :

SGGA : 04 75 98 77 31 – 06 15 49 37 82

Bonne randonnée et bonne découverte du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !

Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze



L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en octobre 2009, a pour but de « **mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine**

culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire ».

Elle a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de **sorties thématiques** et d'animations, des activités ouvertes à tous. Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire. L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la construction du **futur Espace de restitution de la grotte Chauvet** et son prochain classement au **Patrimoine mondial de l'UNESCO** qui devraient entraîner sur la commune un **afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et de nature**.

SAINT REMÈZE
Ardèche



Découverte

**Paysages, Patrimoine et Environnement
Mairie, 07 700 Saint-Remèze**

Pour adhérer, contactez nous :

Téléphone : 04 75 98 48 49 ou 04 75 04 09 52 ou
06 86 85 21 57

www.patrimoinestremeze.org

Courriels : michel.raimbault2@wanadoo.fr ou
gilbert.pangon@neuf.fr

**Circuit 1 :
Sentier des Trois
moulins, ruisseau
des Fonts**



Découverte

**BALISAGE BLANC ET JAUNE
(PR) ET POUR TERMINER
BLANC ET ROUGE (GR)**

5,5 KM

2,30 HEURES Dénivelé : 65 m

Intérêt : Le ruisseau, les jardins, La pom-pette, le grand lavoir, les ruines de trois anciens moulins à eau de Saint-Remèze, le Hameau de Patroux. Nature.

Descriptif du circuit n°1 (c 1)

De la place de la Mairie, passer sous la vieille porte du village et gagner la rue du Barry. Prendre à gauche vers la place de l'Alambic. Le **ruisseau des Fonts** sort d'un passage voûté. Le suivre. Jeter un coup d'œil au passage à la **Pompette** qui servait surtout à abreuver les troupeaux le soir au retour des champs. On longe de petits jardins en terrasse qui ont gardé leurs vieilles pompes à bras, puis on arrive au **grand lavoir communal** daté de 1860, avec en face un large **escalier caladé**.

On poursuit sur un étroit sentier sur la rive gauche jusqu'à la station d'épuration. La longer, puis continuer par le champ planté de noyers. A 100 m, première traversée du ruisseau des Fonts. En face, on note les **murets d'anciennes terrasses** de culture. Suivre la clôture électrique. Le paysage prend davantage l'allure d'une vallée encaissée. Le lit du ruisseau est envahi par les ronces, d'où émergent de magnifiques saules pleureurs et peupliers. Le sentier s'élève de quelques mètres puis redescend. On atteint le **ravin de Bourboulet** bordé aussi d'anciennes terrasses. Passer dans son lit ou à côté, à gauche d'un gros mûrier. Nouvelle traversée du ruisseau pour passer sur la rive gauche. Le sentier est bien marqué. Plus loin, 3^e traversée du ruisseau pour regagner la rive droite. On tombe bientôt, dissimulé par des buis, sur le canal d'aménée, puis un peu plus loin sur les ruines du premier moulin.

Moulin de Touroulet : c'est le plus ancien des trois. Il semble remonter au XVI^e s. Il appartient à l'époque au Clergé, sera plus tard vendu à un privé à la Révolution. On distingue encore bien les meules et la chambre des eaux sous-jacente. Le chemin passe sur le mur entre le bassin-réservoir et le moulin proprement dit.

On poursuit par la rive droite. Nouvelle traversée pour repasser rive gauche. Rapidement, des buis dissimulent le canal d'aménée du 2^e moulin. On arrive en vue du seul mur pignon subsistant.

Moulin de la Blanchane. Les ruines laissent apparaître un bâtiment rectangulaire avec meule dormante au centre. Il est encore desservi par un chemin pentu descendant du plateau qui rattrape la D 490. Soit un échappatoire possible pour les personnes pressées.

On suivra le ruisseau par la rive gauche et dix fois vous aurez encore à le traverser pour atteindre en 30 mn le troisième moulin. Le parcours est magnifique au fond de cette vallée. On passe tantôt dans des **bois de vieux buis**, tantôt on croise quelques vieux mûriers. Après la 8^e traversée marquée par une importante dalle calcaire, le sentier suit une ligne électrique et passe près d'un ancien captage. A la traversée suivante, on aperçoit sur la droite du chemin les restes de l'**ancienne béalière** qui alimentait le réservoir du 3^e moulin. Enfin, après la dixième, on arrive sur le chemin qui remonte à droite sur Patroux. Le troisième moulin est dissimulé dans le bois tout de suite derrière l'intersection de ce chemin avec le ruisseau.

Moulin de Patroux. On distingue bien le bassin de réception et la chambre des meules, sur une importante chambre des eaux encore parfaitement voûtée. Ce fut sans doute le dernier moulin à eau et roue horizontale du village, à la fois pour les grains et l'huile. Eviter de trop s'approcher des murs qui menacent de s'effondrer. Pour remonter, on suit sur 600 m le chemin pentu de Patroux. Il passe près d'un **ancien lavoir** bordé d'un jardinet et gagne un petit goudron

qui dessert à l'ouest le **Hameau de Patroux** avec quelques vieilles maisons traditionnelles et un four à pain. De Patroux, il est facile de regagner le village de Saint-Remèze à l'est par le GR 4F qui suit d'abord un petit goudron puis la D 4 (2 km au total). A côté du stade, il y a une **aire de pique-nique**. Dans le village, à la première pompe, tourner à droite puis rejoindre la place de l'Alambic.

Le saviez-vous ?

Fonts (du latin *fontem*, source, fontaine) : Le ruisseau des Fonts prend sa source au-delà de la Cave coopérative sur la route de Gras. Il est canalisé et recouvert au niveau de la traversée du village (rue du Barry). Il reçoit plusieurs sources en particulier sur sa rive droite. Il devient le ruisseau de la Pissevieille après le Saut du Loup.

Moulins : Les moulins à eau sont courants le long de nos ruisseaux et rivières à partir du Moyen Age. Ils répondent au besoin de moudre les céréales à la base de la nourriture. Le moulin à roue horizontale (et à axe vertical) est de loin la technologie la plus usitée dans le sud-est du pays. L'eau est stockée dans un bassin-réservoir suffisamment haut. Libérée, elle va entraîner dans sa chute le « rodet » fixé par un axe à la meule courante. Le grain est broyé entre la meule courante et la meule dormante. Les moulins à eau seront supplantés au 19^e siècle par l'arrivée de la machine à vapeur, puis par le moteur électrique.

Profil du circuit

